



Le greffier spécial : quel est son rôle ?

Le Code de procédure civile confère divers pouvoirs au greffier spécial bien que ceux-ci demeurent méconnus. Nous passerons en revue les principales demandes qui peuvent lui être adressées ainsi que les tenants et aboutissants de l'exercice de sa compétence dans le district judiciaire de Québec. Cette formation est la suite de *Homologation de mandat de protection et ouverture de régime de protection : par où commencer?* et s'adresse aux avocats généralistes.

CONFÉRENCIÈRES: M^e Johanne Fortin, greffière spéciale
M^e Amélie Lachance, greffière spéciale

DATE : Le 19 février 2018, de 12h15 à 13h45 (aucun repas ne sera servi)

LIEU : Salle des mariages au Palais de justice de Québec

COÛT : Gratuit

LA CONFÉRENCE EST ACCRÉDITÉE PAR LE BARREAU POUR UNE DURÉE DE 1H30

INSCRIPTION : Mme Émilie Carrier au (418) 802-5816
jbq@jeunebarreaudequebec.ca

INFORMATIONS : Me Gabrielle Nolin (responsable de l'activité)
gabrielle.nolin@justice.gouv.qc.ca

Fiche d'inscription

Le greffier spécial : quel est son rôle ?

Le 19 février 2018

Nom : _____

Étude : _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

Année d'admission au Barreau : _____

Signature : _____

Faire parvenir la fiche d'inscription, avant le 15 février 2018, via le site du Jeune Barreau de Québec ou par chèque à l'ordre du JEUNE BARREAU DE QUÉBEC, au 300, boul. Jean-Lesage, RC-21 (casier #1) Québec (Québec) G1K 8K6 ou par télécopieur au (418) 522-4560.